1913-2013 • 100 ANS DE PASSION
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

FFM
FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

CHAMPIONNAT DE FRANCE FFM MX ESPOIRS 85

www.ffmoto.org

Date de début : 01/05/2013 Date de fin : 01/05/2013 N° d'inscription FFM : 376

Lieu : Circuit de "La Garenne" 28630 BERCHERES LES PIERRES

Moto-Club : MC Berchères les Pierres N° d'affiliation : 0132

Nom de l'Organisateur Technique : Alain BELLANGER

Adresse : 42, Rue des Carrières 28630 BERCHERES LES PIERRES

e-mail : a.bellanger28@orange.fr Téléphone : 06.14.30.48.72

Site Internet : mc-bercherelespierres.fr

La manifestation se déroulera conformément au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation. Le présent règlement complète les conditions particulières de la manifestation.

ARTICLE 1 - ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 - OFFICIELS

Directeur de course	Daniel POURRIAU	Licence N° 019995
Délégué FFM (Président du Jury)	Christian LEPLAT	Licence N° 015693
1er Membre du Jury	Christian GALLOU	Licence N° 049090
2ème Membre du Jury	Denis DION	Licence N° 056813
Commissaire Technique responsable	Marc JUBIN	Licence N° 013694
Responsable du chronométrage	Bernard GOURAUD	Licence N° 011900
Responsable du parc coureurs	Philippe ALFRED	Licence N° 229378

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

ARTICLE 3 - CATEGORIES

National MX Espoirs 85 :

Age .....De 12 à 15 ans
Licences .....NCA / NJ3 / Inter Jeune
Cylindrée .....De 66cc à 85cc
Plaques .....Numéro noir sur fond blanc

Les pilotes licenciés FFM de nationalité étrangère devront répondre aux modalités de l'Article 6.1 du Règlement Général Motocross. La limite d'âge débute à la date anniversaire du coureur. Pour la limite d'âge maximum les pilotes ne devront pas avoir 16 ans au 1er janvier de l'année en cours.

Prix d'arrivée :

Chaque coureur qualifié percevra une prime de qualification de 80 € augmentée des primes ci-dessous :

Place	Prime	Place	Prime	Place	Prime	Place	Prime
1er	38 €	6e	15 €	11e	10 €	16e	5 €
2e	33 €	7e	14 €	12e	9 €	17e	4 €
3e	30 €	8e	13 €	13e	8 €	18e	3 €
4e	27 €	9e	12 €	14e	7 €	19e	2 €
5e	24 €	10e	11 €	15e	6 €	20e	1 €

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME FFM 74 Av. Parmentier 75011 PARIS

1913-2013 • 100 ANS DE PASSION
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

FFM
FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

ARTICLE 4 - CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours (le cas échéant, le CASM pourra être demandé).

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.
Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, les Commissaires Techniques doivent en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'ils doivent remettre au Jury.

ARTICLE 5 - RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 - MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Médecin responsable médical ..... **Michel VILLARET**
Nombre de secouristes..... **30**
Hôpital le plus proche..... **Le Coudray**
Nombre d'ambulances **3**
Temps de trajet (en mn)..... **8 mn**

ARTICLE 7 - PRESENTATION DU SITE DE PRATIQUE

Accès

Nom du circuit ..... **Circuit FFM de "La Garenne"**
Ville la plus proche..... **Chartres**
Coordonnées GPS..... **GPS: N48° 22 38, E1° 33 52**

Le plan d'accès au site est annexé au présent règlement.

Caractéristiques

Longueur ..... **1970 m**
Largeur de la grille de départ..... **40 m**
Nombre de poste de Commissaires de piste..... **32**
Largeur minimum ..... **6 m**
Longueur de la ligne droite de départ..... **90 m**

La capacité correspond au nombre de véhicules autorisés à rouler en simultané sur le circuit.

Capacité en essais ..... **54** Motos
Capacité en manche ... **45** Motos

Le plan du site de pratique est annexé au présent règlement.

VISA CLUB	VISA LIGUE	VISA FFM N° 13/0154
Date : le 12/02/2013	Date : le 19 FEV. 2013	Date : le 27/02/2013
Signature : MOTO CLUB BERCHERES LES PIERRES (28)	Signature : LIGUE MOTOCYCLISTE DU CENTRE Secrétaire	Signature : FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME FFM 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 40 25 77 00

MOTO CLUB DE BERCHERES LES PIERRES (28).

MOTO CROSS NATIONAL, Epreuve N° 388.

MERCREDI 1er mai 2013,

REGLEMENT PARTICULIER.

Circuit: de «La Garenne» à 28630 BERCHERES LES PIERRES.
Longueur de la piste : 1970 m, largeur minimum de la piste 7m, longueur de la grille : 40m.
Nombre de coureurs admis sur la grille de départ : 40 pilotes sur une ligne et 45 sur deux lignes.
Classes admises: **Championnat de France MX Espoirs 85**: machines de 66cc à 85cc. Licence NJ3 ou NCA
Championnat de ligue OPEN: 125cc 2 tps, dès 13 ans, Licence FFM Inter Jeune, NJ3 ou NCA.
National B: 125cc 2 tps et 250cc à 650 4tps dés 13 ans, Licence NJ3 ou NCB
Engagements : Dès la parution du calendrier au 15 avril 2013.
Droit d'engagement : Championnat de France MX Espoirs 85: suivant règlement championnat de France 55 € non remboursable. **Championnat de ligue OPEN**, suivant règlement de ce championnat 33 € non remboursable. **National B**; droit d'engagement non remboursable de 30 €.
Engagement : Pour le championnat de France directement auprès de la FFM, engagement en ligne pour le championnat de ligue par engage-sports.com et pour le National B s'adresser au du Moto club de Berchères les Pierres.
Vérifications Administratives : Le 30 avril de 13h30 à 20h00, et le 1er mai de 7h00 à 9h00. Vérification des licences, permis de conduire et non-duplicata ou CASM et **pièce d'identité**, sous peine de ne pouvoir prendre le départ. Chaque pilote recevra : 4 entrées gratuites pour les pilotes Nationaux et championnat de ligue et 5 entrées gratuites pour les pilotes du championnat de France, 2 seront avec accès piste pour le mécanicien et panneauteur sur présentation d'une licence délivrée par la FFM de l'année en cours et les autres sans accès piste. Toutes les autres personnes accompagnantes paieront selon le tarif en vigueur. Il est instamment demandé aux accompagnateurs de rentrer avec leurs pilotes dans le parc. Le non-respect de cette règle obligerait les accompagnateurs à payer leur droit d'entrée.
Le pilote devra présenter personnellement sa confirmation d'engagement, sa licence, une pièce d'identité, son permis de conduire ou son CASM.
Vérifications techniques: Obligatoire pour toutes les catégories de **13h30/ 20h00 le 30 avril et de 7h00 à 9h00 le 1er mai. Contrôle des machines et des équipements.** Pendant les essais et les courses, les pilotes devront porter une protection dorsale et pectorale homologuée, les machines devront être équipées des plaques réglementaires aux couleurs de la cylindrée avec leur numéro de course. L'absence des plaques et des numéros ainsi que le non-respect des drapeaux entraînera l'exclusion du pilote.
Parc d'attente : Pour chaque catégorie, il sera aménagé pour recevoir et poser la machine de chaque pilote et un mécanicien sera admis par pilote. Dès que la première moto quitte le parc d'attente, les concurrents retardataires ne pourront pas prendre part à la course, sur décision du directeur de course.
Essais : **Championnat de France MX Espoirs 85cc:** 1 séance d'essai libre de 20 mn et une séance de qualifications de 20 mn. **Championnat de ligue OPEN:** 1 séance d'essais libre de 15 mn et une séance chronométrée de 20 mn et pour le **National B** pour chaque groupe, 1 séance d'essais de 15 mn comme suit, 7 mn d'essais libre et 8 mn d'essais chronos.
Procédure de départ : lorsque la première moto quitte le parc d'attente, le processus de départ ne pourra plus être arrêté et plus aucune personne ne sera admise aux abords de la grille de départ. Dés que toutes les motos seront sur la ligne de départ, le starter présentera le panneau 15 secondes, à la fin des 15 secondes il présentera le panneau indiquant 5 secondes et la grille s'abaissera entre 5 et 10 secondes après que le panneau 5 secondes ait été montré.
Courses : **Championnat de France MX Espoirs 85cc:** 3 manches de 15 mn + 1 T. **Championnat de ligue OPEN:** 3 manches de 20 mn + 1 T et **National B:** 2 manches de 15 mn + 1 tour pour chaque groupe ou suivant les horaires s'il y a moins de 40 pilotes ou s'il n'y a pas de consolante en championnat de France MX Espoirs 85cc.
Si une course est arrêtée au drapeau rouge, après que la moitié du temps réglementaire soit effectué, l'ordre final de cette course sera déterminé par le classement des coureurs lors du tour précédent l'arrêt de la manche.
Entrée sur la grille: **Championnat de France MX Espoirs 85cc:** suivant les résultats des essais chronométrés.
Championnat de ligue OPEN ; suivant les essais chronométrés. **National B** suivant les essais chronométrés.
Horaires de la manifestation : Voir tableau ci-joint.
Classement : Pour le championnat de France MX Espoirs 85cc, Pour le championnat de ligue OPEN et pour le National B le classement s'effectuera par addition de points suivant le barème des points championnats de France.

(25,22,20,18,16,15,14 13,12,11,10,9,8,7,6,5,4,3,2,1).) En cas de [illegible]
compte du classement de l'arrivée de la dernière manche.

Prix : Pour le **championnat de France MX 85cc**, suivant le barème de prix de ce championnat, pour le **championnat de ligue OPEN**, suivant le barème de prix de ce championnat, et pour le **National B** aucun prix en numéraires, coupes aux 5 premiers et 1er du MC Berchères. Si le premier pilote du MC Berchères se trouve dans les 5 premiers, le second du MC Berchères sera récompensé

Réclamation : Toute réclamation doit être formulée par écrit auprès du directeur de course dans les 30 minutes qui suivent l'affichage des résultats, accompagné d'un **chèque de caution de 75 €** qui sera restitué si la réclamation est justifiée.

Responsabilité :

*** Tous les coureurs sont responsables de leurs accompagnateurs, avant, pendant et après la course dans l'enceinte de l'organisation et ses abords.**

*** Dés que la piste est sale, les pilotes sont tenus de mettre un N° dans le dos ou de porter un dossard ou avoir un N° sur le casque du coté droit.**

*** Les chiens doivent être tenus en laisse peu importe la taille de l'animal,**

*** Les mini motos et les vélos sont interdits pour se déplacer dans le parc et parmi le public, sous peine de sanctions (art 15 du règlement général de la FFM et de l'art 5 du règlement des championnats de ligue.**

*** Il est interdit de laver sa moto dans le parc des coureurs, un endroit est prévu à cet effet**

*** Pour la tranquillité de tous, les groupes électrogènes doivent être arrêtés à 22h30.**

*** Le non-respect de ces règles entraînera l'exclusion du pilote et une demande de suspension.**

*** Par mesure de sécurité le parc des coureurs sera fermé le 30 avril à 20h30.**

*** Suivant l'article 8-6 du règlement national de moto cross et de l'article 5 du règlement des championnats de ligue «chaque véhicule de concurrent devra être muni d'un extincteur aux normes en vigueur ».**

*** Le tapis environnemental est obligatoire sous chaque machine.**

*** Lors du contrôle administratif, il vous sera remis un sac poubelle, vous etes tenus d'y déposer vos déchets domestiques que vos remporterez avec vous. Laissez l'endroit comme vous l'avez trouvé à votre arrivée.**

*** Un contrôle sonomètre sera effectué et les machines trop bruyantes seront refusées.**

*** Il est rappelé aux concurrents que leurs matériels sont placés sous leur entière responsabilité durant toute la manifestation. Ils doivent notamment en assurer la surveillance et ne pourront en aucun cas invoquer la responsabilité civile du club organisateur en cas de vol ou de dégradation.**

Assurances : Conforme à la législation en vigueur, suivant l'arrêté du 27 octobre 2006, l'ordonnance n° 2006-596 du 23 mai 2006 et le décret n°2007-1133 du 24 juillet 2007.
Compagnie AVIVA, Cabinet Jean Claude MAINI, 28000 CHARTRES.

Directeur de course: M. Daniel POURRIAU OFF 019995, M. Claude GERAY OFF 011358.

Délégué championnat de France MX Espoirs 85cc et Président du jury: M. Christian LEPLAT OFF 015453.

Délégué Championnat de ligue OPEN: M. Christian GALLOU OFF 049090

Commissaires sportifs: Mrs Alain BELLANGER OFF 003385, Max DAUVOIS OFF 007901 Jacques ROBLIN OFF 021065, Denis DION OFF 056813

Secrétaire du jury: Mme Janine CHEVEREAU OFF 006691.

Chronométrage: service chronométrage désigné par la Fédération Française de Motocyclisme

Transpondeurs: Jean Luc PELLOILLE, Isabelle PELLOILLE

Responsable Commissaire technique: M. Marc JUBIN OFF 013694 (Fédéral),

Commissaire technique: Carine GUIRAUD OFF 027934, Stéphane CHANTELOUP OFF 069958, Patrice FEL OFF 204888,

Organisateur Technique: Alain BELLANGER OFF 003385

Responsable du parc d'attente : Jean Michel PELLOILLE Off054186 ; Michel CHEVEREAU OFF 006694

Responsable du parc mécanique : Alain BOUTROUX OFF 004944

Responsable de la Grille: André MORIN OFF 017838. Maurice RENARD

Responsable Commissaire de Piste: Gildas BOURRELIER OFF 082797.

Commissaires de piste : Dominique GLON OFF 169732 et les commissaires des clubs voisins (32 postes).

Service de sécurité: Docteur Michel VILLARET, services de la croix rouge française, 30 secouristes et 4 ambulances.

Les différentes prescriptions du code sportif National, du code de discipline et d'arbitrage de la FFM, ainsi que des règlements des championnats de France et de Ligue sont obligatoires pour la présente épreuve.

Fait à Berchères les Pierres le 13 février 2013.

Visa Ligue du Centre
Le Président

Visa FFM
Service des sports

Le Moto club de Berchères
Le Président
Alain BELLANGER

MOTO CLUB DE BERCHERES LES PIERRES (28).

MARDI 30 AVRIL 2013.

Sans consolante Championnat MX Espoirs 85cc.

13h30 à 20h00	**Contrôle Administratif et technique.** Championnat de France MX Espoir 85. Championnat de Ligue OPEN Nationaux B	

MERCREDI 1ER MAI 2013.

7H30 à 9h00	**Contrôle Administratif et Technique.** Championnat de Ligue OPEN. National B.	
8h35 à 8h50	Essais libres Championnat de Ligue OPEN	15 minutes
8h55 à 9h15	Essais libres Championnat de France groupe A	20 minutes
9h20 à 9h40	Essais libres Championnat de France groupe B	20 minutes
9h45 à 10h00	Essais libres et chronos Nationaux B groupe A (7'+8')	15 minutes
	ENTRACTE	
10h25 à 10h40	Essais libres et chronos Nationaux B groupe B (7'+8')	15 minutes
10h45 à 11h05	Essais Chronos Championnat de Ligue OPEN	20 minutes
11h10 à 11h15	Tests de départ championnat de France groupe A	5 minutes
11h15 à 11h35	Essais chronos Championnat de France groupe A	20 minutes
11h40 à 11h45	Tests de départ championnat de France groupe B	5 minutes
11h45 à 12h05	Essais chronos Championnat de France groupe B	20 minutes
	REPAS	
13h30 à 13h50	1ère manche Nationaux B Groupe A	15 minutes + 1 T
13h55 à 14h15	1ère manche Nationaux B Groupe B	15 minutes + 1 T
14h20 à 14h40	1ère manche Championnat de France	15 minutes + 1T
14h35 à 15h00	1ère manche Championnat de Ligue OPEN	20 minutes + 1T
	ENTRACTE	
15h25 à 15h45	2ème Manche Nationaux B Groupe A	15 minutes + 1T
15h50 à 16h10	2ème manche Championnat de France	15 minutes + 1T
16h15 à 16h40	2ème Manche Championnat de Ligue OPEN	20 minutes + 1 T
16h45 à 17h05	Consolante Nat B	12 minutes + 1T
	ENTRACTE	
17h25 à 17h45	3ème manche championnat de France	15 minutes + 1T
17h50 à 18h15	3ème manche Championnat de ligue OPEN	20 minutes + 1T
18h20 à 18h40	Super Finale Nat B Trophée ADSL Motos (22 premiers de chaque groupe)	15 minutes + 1 T
18h50	**REMISE DES RECOMPENSES**	

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME 74 Av. Parmentier 75011 PARIS